



Enfant frappé par enseignant

Par Yamina

Bonjour, quand mon fils avait 5ans je l'envoyait prendre des cours d'arabes à la mosquée du quartier. Un jour il c'est retrouvé à côté de ses cousins et leur joie d'être ensemble les a poussé au bavardage. Cela n'a pas plu au professeur qui est également Imam et pour les sanctionné, il les a frappé sur les mains et les doigts a plusieurs reprises avec un bâton. Il avait été écarté de l'enseignement mais il semble qu'il cherche à faire son retour et je refuse que d'autres enfants subissent la même chose. Que risque t-il en cas recours juridique. J'y pense sérieusement. Mon fils a 11 ans aujourd'hui et refuse depuis cette période de retourner à la mosquée ainsi que mes deux neveux cela les a effrayé et dégoûté.

Par chamce

vous pouvez faire un signalement écrit auprès du président du conseil d'administration de l'association (de la mosquée)